

A LA CROISEE DE NOS CHEMINS

Samedi 3 et dimanche 4 juin 2017.

LA COMMUNAUTE CHRETIENNE DES CINQ PAROISSES DE « LES BONS VILLERS »
ACCUEILLE, SUSCITE LA RENCONTRE, PARTAGE ET APPROFONDIT SA FOI,
SE MET AU SERVICE DES AUTRES ET DIFFUSE LES INFORMATIONS.

Cet hebdomadaire est distribué avec la feuille liturgique dominicale

Il peut être envoyé à tous ceux qui en font la demande

Pour plus d'infos, rendez-vous sur notre site www.doyennedegosselies.be/cx



PRÊTRE RESPONSABLE Abbé Jean-Bernard BRONCHART, ☎ 0484 147 882 ou 071 85 1008
TEMPS D'ACCUEIL Les 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois, de 16 à 17 h, à l'église de Frasnes.
TEMPS D'ADORATION Le 2^{ème} dimanche du mois, de 16h30 à 17h30 à l'église de Wayaux
DEMANDE DE MESSE(S) Thérésina Helguers (☎ 071 85 1905), Léon Paternotte (☎ 071 84 6189)
INSCRIPTION AU BAPTÊME DES ENFANTS Charles Henrard (☎ 071 84 5061), Françoise d'Exelle (☎ 071 34 4408)

Esprit de Pentecôte

Il ne faut pas faire de grandes recherches théologiques pour trouver l'origine du mot « Pentecôte » : il vient du grec « Πεντηκοστή » qui signifie tout simplement « cinquantième » ; la Pentecôte n'est donc que le cinquantième jour après Pâques, tout comme Chavouot (pour les Juifs) est le cinquantième jour après Pessah.

Mais il n'y a pas que cette correspondance numérique pour lier ces deux couples de fêtes : après avoir libéré son peuple de l'esclavage en Egypte (Pessah), Dieu lui donne la Loi ; de même, après avoir ressuscité son Fils (Pâques), Dieu envoie son Esprit sur ses disciples. Chaque fois, il y a une libération, suivie d'un don, qui va permettre au peuple de profiter pleinement de cette libération.

A quoi bon être un peuple libre, si on se vole et se tue entre frères ? Si la Loi gravée sur les Tables s'est quelque peu compliquée au travers de révélations et surtout d'interprétations successives, elle est au départ très simple et finalement peu contraignante ; elle constitue l'essentiel du « vivre ensemble », pour un peuple soudainement libéré, mais aussi livré à lui-même, dépourvu de repères.

De même la mort et la résurrection de Jésus ne seraient qu'un feu de paille, une étincelle à l'échelle de l'histoire, si personne n'avait osé en parler. Durant de nombreux siècles de chrétienté, et jusqu'il y a quelques dizaines d'années, « dire Jésus mort et ressuscité » a semblé une évidence ; ce n'est plus le cas aujourd'hui. Nous n'en pouvons que mieux

imaginer la force de l'Esprit, qui a permis aux premiers Chrétiens de vaincre leurs peurs pour oser proclamer ce qui était alors « scandale pour les Juifs, folie pour les païens ».

On ne dit peut-être pas assez souvent que sur les « 10 commandements », 4 concernent la relation à Dieu, 6 concernant la relation au « prochain » ; c'est dire qu'à la base même de notre monothéisme, ce que nous faisons au prochain est aussi important, si pas plus important que ce que nous faisons à Dieu lui-même. Jésus n'est donc pas très innovant lorsqu'il résume les quatre premiers d'une part et les six derniers d'autre part en deux commandements, qu'il place sur le même pied (« Tu aimeras le Seigneur ton Dieu ... (Mt 22, 37) » et « Tu aimeras ton prochain comme toi-même » (Mt 10, 39)) ; l'innovation consiste à respecter la Loi, non par obéissance, mais par amour !

Plusieurs jeunes de notre doyenné viennent de vivre le sacrement de la confirmation. Troisième sacrement de l'initiation chrétienne (après le baptême et l'eucharistie), on présente parfois la confirmation comme le « sacrement de la prise de parole ». Puissent-ils, animés par l'Esprit de pentecôte, oser affirmer - « en vérité », c'est-à-dire en actes aussi bien qu'en paroles - autour d'eux qu'une religion bien comprise ne consiste pas à enfermer les gens dans des peurs et des préjugés, mais au contraire les libérer de tout ce qui empêche une saine relation aux autres... pour autant que ce soit par choix et par amour, pas par obligation !

Jean-Luc Detrez

Dimanche 11 juin à 11h00, fête enfantine à l'école maternelle St Martin à Villers, suivie du Barbecue de la fête des pères.

CELEBRATIONS ET INTENTIONS DE MESSES EN JUIN AUX BONS-VILLERS

Date	Lieu	Heure	Intentions
Samedi 3 juin	Villers-Perwin	18h00	Messe de remerciement à Notre Dame de Banneux
Dimanche 4 juin (Pentecôte)	Mellet	9h30	Messe pour Philippe de Commek. Messe pour Emma et Marcel Dussart. Messe pour Alain Colon. Messe pour Simone et Arthur Brouyere
	Frasnes-lez-Gosselies	10h45	Célébration eucharistique
Mardi 6 juin	Villers (Home Corbisier)	14h15	Messe avec les résidents du home Corbisier
	Frasnes (ND de Banneux)	15h30	Messe avec les résidents du home « Notre Dame de Banneux »
+++ Attention, nouvel horaire +++			
Samedi 10 juin	Wayaux	18h00	Messe pour les défunts des familles Delstanche-Gravez
Dimanche 11 juin	Mellet	10h45	Messe en remerciement à St Hilaire pour des grâces obtenues et pour qu'il nous protège.
Samedi 17 juin	Villers-Perwin	18h00	Messe pour les défunts des familles Lagneaux-Yraly
Dimanche 18 juin	Frasnes-lez-Gosselies	9h30	Célébration eucharistique
	Mellet	10h45	Messe pour les défunts des familles Willoquaux-Delescluse Messe pour les familles Dumortier-Delcourt
Dimanche 25 juin	Wayaux (ND des champs)	8h00	Halte du « Tour Saint Jean » Départ de Gosselies à 6h30, arrêt à Wayaux (chapelle Notre-Dame des champs) vers 8h00, messe à la chapelle saint Jean (aéroport) à 9h00, rentrée à Gosselies vers 12h00.
	Frasnes-lez-Gosselies	9h00	« Dimanche autrement » : Petit déjeuner festif à la salle paroissiale, suivi de la messe autrement à l'église

Communiqué de la Conférence des évêques francophones de Belgique concernant la prière du « Notre Père ».

Le 9 mars 2017, les évêques francophones de Belgique ont décidé que la version du Notre Père prévue pour la nouvelle traduction du Missel romain en langue française pourra être utilisée dans nos communautés dès le week-end de Pentecôte des 3 et 4 juin 2017. La sixième demande du Notre Père ne sera plus : « *Et ne nous soumetts pas à la tentation* » mais : « *Et ne nous laisse pas entrer en tentation* ».

La formule en usage depuis 1966 – « *ne nous soumetts pas à la tentation* » – n'est pas fautive d'un point de vue exégétique mais elle pouvait donner à penser que Dieu pourrait nous soumettre à la tentation, nous éprouver en nous sollicitant au mal. Le sens de la foi nous indique que ce ne peut pas être le sens de cette sixième demande. Ainsi, dans la lettre de Saint Jacques, il est dit clairement que Dieu « *ne tente personne* » (Jc 1, 13).

La mise à jour du nouveau missel romain en français comprendra cette version du Notre Père qui a déjà été validée par la Congrégation du Culte divin et les conférences épiscopales des pays francophones. Comme les communautés catholiques néerlandophones de Belgique et celles des Pays-Bas, utilisent depuis l'Avent 2016 une nouvelle version du Notre Père, nous avons pris la décision pour la Belgique d'adopter dès la fête de Pentecôte cette nouvelle formulation du Notre Père en langue française.

Plus d'information sur <http://www.catho-bruxelles.be/nouveau-pere-usage-a-partir-de-pentecote/>

Bon à savoir à la veille des vacances : en France, Catholiques et Protestants adopteront la nouvelle formule à partir du 3 décembre 2017, premier dimanche de l'Avent. (En Belgique, le conseil synodal de l'EPUB n'a pas encore décidé.)

BAPTEMES

- **Luna BERGER** et **Chloé DELPLANCHE**, dimanche 4 juin à 12h15 (Mellet)
- **Lucie MANNAERT-ANCIAUX**, dimanche 18 juin à 12h15 (Frasnes-lez-Gosselies)
- **Diego CEUPPENS**, dimanche 2 juillet à 12h15 (Mellet)
- **Théo LISSOIS** et **Lino PERES**, dimanche 23 juillet à 12h15 (Villers-Perwin)

MARIAGES

- **Geoffrey CLOQUET** et **Pauline DEMUNCK**, samedi 10 juin (Villers-Perwin)
- **Michaël DANHIEZ** et **Elodie CIANCIOLO**, samedi 17 juin (Mellet)
- **Aurélien BARETTE** et **Cynthia BOUQUIAUX**, samedi 17 juin (Rèves)
- **Valentin DAVAUX** et **Emeline AMANT**, samedi 1^{er} juillet à 11 heures (Villers-Perwin)

PRIONS POUR NOS DEFUNTS

- M^{me} **Denise NOCART**, épouse de M. Maurice CAPOUET (de Frasnes - Funérailles à Rèves, mardi 6 juin à 9h30)
- M^{me} **Claire NONNON**, Veuve de M. Raoul PONCHAUT (de Villers-Perwin, Funérailles à Liberchies, jeudi 1^{er} juin)
- M^{me} **Renée MERCIER**, veuve de M. Severino BORTOLATO (Funérailles à Mellet, vendredi 26 mai)
- M. **Daniel BAQUET**, époux de M^{me} Raymonde HUBLEAU (Funérailles à Mellet, mardi 23 mai)
- M. **Francis HEUCHAMPS** (Funérailles à Frasnes-lez-Gosselies, mardi 16 mai)
- M. **Heinrich MARTIN**, veuf de M^{me} Victorina DE LOOF (Funérailles à Frasnes-lez-Gosselies, lundi 15 mai)
- M^{me} **Andrée HELGUERS**, veuve de M. Maurice MAROYE (Funérailles à Mellet, jeudi 11 mai)